

Communiqué de Presse

Le 27 mars 2006,

Prix Initiatives Jeunes : mettre en lumière la jeunesse

Le *Prix Initiatives Jeunes* a pour ambition de récompenser des projets innovants, porteurs de sens et de valeurs. Pour certains, ce projet peut constituer un premier engagement dans une action individuelle ou collective comportant un caractère d'utilité sociale ou d'intérêt public. En route donc vers la créativité...

La commune d'Ermont organise un concours intitulé *Prix Initiatives Jeunes*. Il est destiné à encourager, par une démarche personnelle ou collective, toute initiative tendant à resserrer les liens entre les jeunes à travers un projet concret. Donner la possibilité aux jeunes de participer en tant qu'acteurs à la vie économique, culturelle, sociale et politique de notre société constitue un enjeu pour l'avenir. La ville souhaite ainsi mettre en lumière sa jeunesse à travers son dynamisme, son esprit créatif, son sens de l'initiative.

Nature des projets

Les projets d'intérêt général doivent être réalisés dans l'année qui suit la date de dépôt du dossier de candidature et doivent s'inscrire dans une voie originale ou créatrice, dans l'art, l'artisanat, la culture, les sciences, les techniques, l'action sociale, l'humanitaire, l'environnement... Le jury jugera le projet sur des critères déterminés comme la qualité organisationnelle, la motivation, l'impact... et les moyens mis en œuvre pour le réaliser. Sont exclus les séjours de vacances ainsi que la participation à des épreuves sportives.

Pour participer

Tous les jeunes ermontois âgés de 13 à 25 ans révolus peuvent y participer. La participation au concours est gratuite et peut être individuelle ou de groupe. En cas de projet collectif, le porteur principal du projet doit résider dans la commune. Les candidats peuvent être soutenus par une association existante ou créée pour l'occasion.



S'inscrire

Pour participer au concours, il faut retirer un dossier au Service municipal Jeunesse ou sur le site de la ville, www.ville-ermont.fr, disponible uniquement jusqu'au 30 juin prochain. Le dossier de candidature dûment complété doit impérativement être retourné au Service municipal Jeunesse au plus tard le 15 septembre. Les lauréats recevront leur prix en novembre, lors de l'inauguration du Forum de l'Alternance, présidé par M. le Sénateur-Maire, Hugues Portelli, au cours du mois de novembre 2006.



Les séjours : en route vers les sensations...

Pour les vacances scolaires, le Service municipal Jeunesse a mis en place pour les jeunes âgés de 11 à 18 ans, trois séjours :

- un séjour "Rénovation du patrimoine et découverte de ces métiers", du 10 au 19 avril (10 jours), au château d'Issou à Mantes-le-Jolie pour les 15-18 ans ;
- un séjour "Eaux vives" du 8 au 15 juillet (8 jours), à Valloire en Haute-Savoie, pour les 11-14 ans ;
- un séjour "A la découverte de la Catalogne" du 22 au 30 juillet (9 jours) au centre de Barcelone en Espagne pour les 14-17 ans.

A noter que les places sur chaque séjour sont limitées. Alors pensez dès aujourd'hui au programme de vos vacances !

Service municipal Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux
01 34 44 10 30
service-jeunesse2@wanadoo.fr